



CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 06 octobre 2016 à 20h30
Salle communale, 60, place de la Mairie
Ordre du jour

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 25 août 2016
- Information sur les décisions du Maire

Délibérations :

- Décision modificative n°1 – budget 2016
- Rapport sur l'évaluation des charges transférées de la Communauté de communes « Le Grésivaudan »
- Participation CLIS : classe d'intégration scolaire - Ecole Cascade à Crolles – convention de participation financière aux frais de fonctionnement de la CLIS
- Subvention à l'ITEP-PRO en vertu de la convention de partenariat avec l'ITEP-PRO (délibération n°2015-044 du 25/06/2015)
- RIP ISERE THD – accord de principe sur la cession d'un terrain au Département de l'Isère pour l'implantation d'un NRO
- Divers

INFORMATION SUR L'EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (PHASE DE TEST)

QUESTIONS ORALES

CCPG

COMMISSIONS MUNICIPALES OU INTERCOMMUNALES

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

INFORMATIONS

Le maire,
Philippe VOLPI
La Terrasse le 30 septembre 2016

Affiché à la porte de la mairie le 30 septembre 2016

Le maire,
Philippe VOLPI